

coûteuses pour gérer la fréquentation en station, tout en accentuant leur potentiel de développement. Citons à titre d'exemple le Plan Climat Energie Territorial volontaire adopté par la communauté de communes de la Vallée de Chamonix, ou la démarche similaire de la commune de Saint-Martin d'Uriage, plus proche de nous.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations,

Christophe Chauvin
Président GRENE

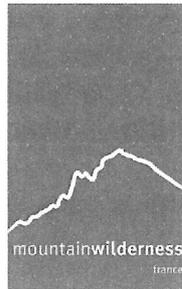


Vincent Neirinck
Co-directeur Mountain Wildernes

o/c


Chantal GEHIN
Présidente FRAPNA Isère





GRESIVAUDAN NORD ENVIRONNEMENT



G.R.E.N.E

M. Gérard JOURDAN
Maire des Adrets
Le Village
38190 LES ADRETS

Grenoble, le 16 octobre 2015

Objet : Projet de parking à l'entrée de la station de Prapoutel
Réf. : GRENE/FRAPNA/MW

Contact : Julie Riegel – 04 76 42 98 12 julie.riegel@frapna.org

Monsieur le Maire,

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Isère, est une association de protection de l'environnement agréée au titre de l'article 40 de la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Notre objet statutaire est la protection de l'environnement sur l'ensemble du département de l'Isère.

Nous avons été informés du projet de parking de 100 places à l'entrée de la station de Prapoutel, voté en délibération du conseil municipal le 5 octobre 2015. Comme vous le savez ce projet, planifié sur l'emprise d'une parcelle communale boisée de 4000 m², implique une autorisation préalable de défrichement et nécessite d'effectuer une déclaration d'urbanisme à la communauté de communes. De plus, dans la perspective de reboiser en compensation une parcelle équivalente, nous attirons votre attention sur l'intérêt écologique et paysager de replanter des essences locales, diversifiées, et sur une surface d'un seul tenant connectée à un massif suffisant.

Mais surtout, nous voulions manifester nos doutes au regard d'un projet de parking comme solution à la saturation de véhicules en station. Ce type d'aménagement nous semble peu performant pour répondre à long terme aux enjeux touristiques, paysagers et économiques de la station de Prapoutel et des communes concernées. Dans le contexte politique et social actuel de réflexion sur les changements climatiques, particulièrement menaçants dans nos territoires montagnards, un tel projet paraît un peu décalé, peu en phase avec la stratégie de développement intégré portée par le projet de PNR en Belledonne. Ne vaudrait-il pas mieux développer les initiatives déjà prises en matière de transport en commun, notamment en facilitant le covoiturage par l'utilisation de certains parkings en vallée les dimanches de pointe ? D'autres collectivités ont engagé des démarches innovantes d'un point de vue environnemental et pas forcément plus